



La place des autrices-réalisatrices de documentaires audiovisuels sur les chaînes publiques : des chiffres peu encourageants.

LA PARITÉ MAINTENANT !

Rapport de la Commission « Droits des femmes » de la Garrd
Gilde des Auteurs Réalisateur de Reportages et Documentaires

Janvier 2022



SOMMAIRE

Présentation de l'étude	3
Précisions méthodologiques	4
Principaux enseignements	5
Pistes d'analyse	6
Témoignages / Verbatim	9
Revendications	10
Annexe	11
. Chiffres totaux	11
. Chiffres par chaîne et par case agrégés	13



PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

De septembre 2021 à décembre 2021, six membres de la Commission « Droits des femmes » de la Garrd ont mené une étude portant sur la place des femmes autrices-réalisatrices de documentaires sur les chaînes publiques.

Dans ce cadre, la Commission a analysé à partir du programme de télévision, **la part des documentaires réalisés par des femmes sur l'ensemble des documentaires diffusés sur les chaînes publiques en première, deuxième et troisième partie de soirée**, sur la période du 1^{er} septembre 2020 au 1^{er} septembre 2021. La Commission a ensuite **affiné ces résultats par « case » et par « thème » afin d'identifier la place des femmes au sein de chacune d'elles.**

De précédentes études ont déjà été consacrées à la parité au sein de la profession, notamment :

- « *Place des femmes dans l'industrie cinématographique et audiovisuelle* »¹ ;
- « *Des autrices et des auteurs : la parité pour changer !* »².

Toutefois, la première concerne l'industrie audiovisuelle de la fiction, tandis que la seconde agrège, à l'exception de son résultat global, tous les genres (documentaires unitaires, reportages) y compris les traductions pour lesquelles les femmes sont majoritaires.

La Commission « Droits des femmes » de la Garrd propose ainsi pour la première fois une étude portant uniquement sur la place des femmes dans le documentaire unitaire sur les chaînes de la télévision publique, par case de diffusion.

1 Centre national du cinéma et de l'image animée, février 2017

2 SCAM, janvier 2021



PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

La présente étude porte sur le recensement de documentaires unitaires, à l'exclusion des séries et collections documentaires et des magazines.

Elle analyse la diffusion des documentaires unitaires sur les chaînes publiques (France 2, France 3, France 5 et Arte), principaux diffuseurs de documentaires en France, en première, deuxième, troisième partie de soirée, documentaires démarrant avant minuit. Ont cependant été comptabilisées les cases de documentaires de création diffusées la nuit (« *l'Heure D* », « *25 nuances de Doc* » sur France Télévisions et « *la Lucarne* » sur Arte), permettant d'en tirer des indications importantes sur la place des femmes dans ce secteur particulier du documentaire de création.

Précisions méthodologiques :

Ont été comptabilisé-es les auteur·ices-réalisateurs·trices de nationalité française.

- Un documentaire coréalisé par une femme et un homme est qualifié d'œuvre « mixte ».
- Un documentaire coréalisé par deux personnes du même sexe a été comptabilisé comme une œuvre d'un même genre : « féminine » ou « masculine ».
- Un documentaire multi-diffusé au cours de la période de référence n'a été comptabilisé qu'une fois.
- Un documentaire diffusé en plusieurs parties a été comptabilisé au titre de deux œuvres dès lors qu'il occupe plusieurs créneaux horaires.



PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Quel que soit la case, l'horaire de diffusion, ou la chaîne, les femmes sont largement minoritaires, parfois de façon spectaculaire :

Seulement 32% des documentaires diffusés sur les chaînes publiques au cours de la période considérée ont été réalisés par des femmes (sans compter les œuvres « mixtes »).

Deux cases apparaissent particulièrement problématiques, les cases « *Histoire* » et « *Sciences et découverte* » :

Les cases « *Histoire* » :

- Seulement **16%** de documentaires diffusés sur France Télévisions ont été réalisés par des femmes (sans compter les œuvres « mixtes ») ;
- Seulement **10,3%** de documentaires diffusés sur Arte ont été réalisés par des femmes.

Les cases « *Sciences et découverte* » :

- **8,7 %** de documentaires diffusés sur France Télévisions ont été réalisés par des femmes (sans compter les œuvres « mixtes ») ;
- **7,1%** de documentaires diffusés sur Arte ont été réalisés par des femmes (sans compter les œuvres « mixtes ») ;



Les documentaires de *prime time* demeurent quant à eux encore beaucoup trop souvent le domaine des hommes :

- Sur France 2, aucune femme « seule » n'a réalisé de documentaire diffusé en *prime time*.
- Sur France 3, c'est 7 femmes « seules » sur 31 documentaires.
- Sur Arte, 3 femmes « seules » sur 44 documentaires !

Les cases « *Culture* » ne sont pas non plus épargnées : la proportion de documentaires réalisés par des femmes varie entre 22 et 30% (hors œuvres « mixtes »).

Sur Arte, l'investigation reste également réservée aux hommes avec uniquement 1 femme réalisatrice sur 11 documentaires diffusés.

Mention spéciale pour les cases « *Société* » où les femmes commencent à prendre toute leur place : autant sur France Télévisions que sur Arte, les hommes et les femmes sont presque à parité (autour de 40%). De même, bravo à la case *Le Monde en Face*, qui est quasiment égalitaire.

Des cases majoritairement féminines :

Les cases « *L'heure D* » (France 2), « *la Lucarne* » (Arte), dédiées aux documentaires de création, et diffusées au milieu de la nuit, sont majoritairement féminines, tout comme la case « *Docs du Dimanche* » (France 5), qui a diffusé 36 documentaires féminins sur 58.

Des exceptions qui semblent confirmer la règle et les clichés en cours : les sujets dits « sérieux », comme l'« Histoire », ou la « Science », sont réservés aux hommes, les sujets « Consommation » et sociétaux, ainsi que les cases les moins bien exposées sont l'apanage des femmes.



PISTES D'ANALYSE

La faible présence des femmes autrices-réalisatrices par rapport à leurs collègues masculins n'est pas le fruit du hasard. **Il s'agit bien d'un problème de discriminations systémiques.** Il est temps d'admettre que, comme dans le reste de la société, et comme dans d'autres métiers, notre profession n'est pas épargnée par les discriminations de genre.

Consciemment ou inconsciemment, celles et ceux qui détiennent le pouvoir de décision semblent préférer choisir un (ou des) homme pour réaliser certains types de films. **Les hommes seraient-ils plus dignes de confiance ?** Mieux capables de mener un projet de bout en bout ? Nous n'osons croire que ces clichés d'un autre temps ont encore cours au sein du service public ou au sein de chaînes réputées pour leur sérieux.

Il faut également souligner que la faible présence des femmes correspond souvent aux cases où il y a le plus d'argent en jeu, soit parce que le budget du film est élevé, soit parce que la durée du film ou son exposition garantit à l'auteur une bonne rémunération en droits d'auteur de la part de la SCAM. Ce qui semble accréditer l'idée selon laquelle **« Là où il y a de l'argent, il y a des hommes ! »**.

Une autre piste à mentionner est celle de **« l'effet sérail »**. De même qu'il est très difficile pour de jeunes auteurs-réalisateurs de se faire une place au sein de l'audiovisuel « national » ou d'atteindre les cases les plus réputées, il semble que les femmes se heurtent à un plafond de verre et à des habitudes de « réseau » de la part des décisionnaires. Les documentaires historiques par exemple sont très souvent réalisés par les mêmes personnes, qui en cumulent parfois jusqu'à deux ou trois dans la même année. Ce « sérail » ou ces « bastions », composés en grande majorité de réalisateurs masculins, sont difficiles à pénétrer car les chaînes font soudain preuve d'une grande frilosité lorsqu'il s'agit de faire entrer de nouveaux membres, surtout s'ils sont féminins. Un cercle vicieux difficile à briser.



D'autres questions restent en suspens :

- Quel rôle jouent les producteurs/productrices ?
- Tentent-ils/elles de proposer des autrices-réalisatrices, même dans des bastions dits « masculins » ?
- Pratiquent-ils/elles l'autocensure ?
- Du côté des autrices-réalisatrices, nous savons qu'elles sont nombreuses à s'être battues pour réaliser leur documentaire mais qu'elles sont aussi nombreuses à avoir abandonné par découragement. Il faudrait une enquête plus approfondie pour répondre à toutes ces interrogations.

Souvent, la seule façon pour les femmes réalisatrices de percer le fameux « plafond de verre » est de faire leur documentaire avec un coréalisateur masculin (lorsque ce n'est pas imposé par la chaîne ou la production). Même lorsque l'autrice-réalisatrice est expérimentée, on lui demande parfois d'accepter ce « chaperonnage » d'un autre temps.



TÉMOIGNAGES / VERBATIM

« J'ai voulu proposer un film d'Histoire sur Arte, chaîne pour laquelle je n'avais jamais travaillé. On m'a dit qu'il fallait le faire en coréalisation. J'ai appris une semaine plus tard que l'un des stagiaires de la société de production venait de signer seul son premier film sur Arte (un film d'Histoire) ».

« Alors que j'ai une formation caméra, on m'a imposé un coréalisateur chef opérateur, car soi-disant je n'y connaissais rien en image ! »

« Sur France 5, cases Science, on a tenté de m'imposer un co-auteur pour écrire la narration du film. J'ai refusé. A l'arrivée on m'a félicité pour l'écriture du dossier. Quelle surprise : après 20 ans de métier, j'étais capable d'écrire un film ! »

« Une société de production m'a demandé de développer un projet de film Science. A la fin, la chaîne a refusé que je le réalise, ils ont exigé que ce soit un homme ».

« Je savais qu'un projet de film Culture qui m'intéressait était dans les cartons d'une société de production pour laquelle je travaille depuis dix ans. J'ai demandé si je pouvais le réaliser. On m'a répondu : « Ah non ça va pas être possible tu n'as jamais fait de film Culture ». Et donc, on fait comment pour le briser ce plafond de verre ? »

« Je viens de réaliser un film pour la case Science/découverte de France 5. Comment j'ai réussi à percer le plafond de verre ? Parce que le réalisateur masculin qui devait tourner ce film à l'origine n'était plus disponible ! Et cela aurait bien pu ne pas se faire puisque le producteur est venu me voir pour me demander si je connaissais quelqu'un qui pouvait le remplacer... Ben oui moi ! il n'y avait même pas pensé ! »

« J'avais un beau projet historique avec une exclusivité pour parler d'un sujet qui n'a jamais été traité. Un grand intérêt de France télévisions, un producteur sérieux. Je commence un développement payé, et nous attendons d'obtenir un rendez-vous avec l'unité documentaire pour finaliser l'écriture du projet. Quelques mois passent et France télévisions, nous annonce qu'il y a malheureusement un autre projet sur le même thème et « bien plus avancé en écriture ». Il est mené par un réalisateur qui a déjà fait un film d'histoire l'année précédente, et dont le sujet, en fait, est plus restreint que le mien et plus ordinaire. La maison de production furieuse appelle France télé, qui est désolée mais trop tard, elle s'est engagée avec « le réalisateur ». Depuis, j'attends et je ne sais pas si je vais pouvoir un jour réaliser mon film historique si à chaque fois un réalisateur de l'unité documentaire d'histoire est prioritaire... »



REVENDEICATIONS

Des autrices-réalisatrices de talent existent dans tous les domaines. Pour les cases d'« *Histoire* », de « *Science* » et de « *Société* », elles proposent et écrivent des documentaires. Pourquoi se priver de cette diversité ? Pourquoi devraient-elles accepter cette discrimination qui ne dit pas son nom ? En 2022, de tels chiffres ne sont plus acceptables.

L'ensemble de la profession doit entamer une réflexion collective et un retour sur soi, pour pouvoir remettre en cause des mauvaises habitudes qui ont la vie dure, et qui perpétuent les clichés de genre.

Les membres de la Commission « Droits des femmes » et le conseil d'administration de la Garrd affirment que la situation ne pourra s'améliorer que si des mesures fortes et radicales sont prises. Comme cela a été imposé en politique, nous réclamons qu'une réelle parité soit mise en place dans la diffusion de documentaires unitaires sur les chaînes de télévision.

Nous demandons donc que des quotas hommes-femmes, à 50-50, soient instaurés sur toutes les cases.

Cet objectif pourra être réalisé à moyen terme (deux ou trois ans) par des quotas progressifs, à négocier avec les chaînes en question. France Télévisions, par exemple, s'est déjà engagée à appliquer un quota de réalisatrices pour les fictions depuis 2020.

Les tables rondes et les colloques où les bons mots s'échangent et où toute la profession s'engage à améliorer les choses sans que rien ne bouge, cela doit cesser. Nous en avons assez de patienter dans les antichambres des chaînes, en attendant que l'on veuille bien nous laisser une petite place.

Nous demandons la parité maintenant !



ANNEXES

Rappel de la méthodologie :

- Un documentaire coréalisé par une femme et un homme est qualifié d'œuvre « mixte » ;
- Un documentaire coréalisé par deux personnes du même sexe a été comptabilisé comme une œuvre d'un même genre : « féminine » ou « masculine » ;

1. Chiffres totaux

France Télévisions 381 documentaires	
F = 125	32,8 %
H = 230	60,4 %
M = 26	6,8 %
<i>France 2</i> 69 documentaires	
F = 21	30,5%
H = 38	55 %
M = 10	14,5 %
<i>France 3</i> 111 documentaires	
F = 29	26,1%
H = 74	66,7%
M = 8	7,2%
<i>France 5</i> 201 documentaires	
F = 74	36,8 %
H = 119	59,2%
M = 8	4%
Arte 188 documentaires	
F = 50	26,6%
H = 126	67%
M = 12	6,4%



Total France Télévisions		Total Arte	
<i>Histoire</i> 80 documentaires		<i>Histoire</i> 29 documentaires	
F = 13	16,2 %	F = 3	10,3 %
H = 65	81,3%	H = 26	89,7%
M = 2	2,5%		
<i>Sciences et découverte</i> 23 documentaires		<i>Sciences et découverte</i> 42 documentaires	
F = 2	8,7%	F = 3	7,1 %
H = 20	87%	H = 37	88,1 %
M = 1	4,3%	M = 2	4,8%
<i>Société</i> 66 documentaires			
F = 28	42,4%		
H = 31	47%		
M = 7	10,6%		
<i>Culture</i> 98 documentaires		<i>Culture</i> 57 documentaires	
F = 22	22,4%	F = 17	29,3%
H = 68	69,4%	H = 35	62,1%
M = 8	8,2%	M = 5	8,6%
Prime time sur France Télévisions et Arte (114 documentaires)			
F = 37		32,4%	
H = 71		62,3%	
M = 6		5,3 %	



2. Chiffres par chaîne et par case agrégés

FRANCE 2	
PRIME TIME	
<i>Histoire</i> : 5 documentaires	
	H = 4
	M = 1
<i>Géopolitique</i> : 1 documentaire	
	H = 1
<i>Société</i> : 1 documentaire	
	M = 1
<i>Environnement</i> : 1 documentaire	
	H = 1
SECONDE PARTIE DE SOIRÉE	
<i>Histoire</i> : 20 documentaires	
	F = 1
	H = 18
	M = 1
<i>Culture</i> : 3 films	
	H = 3
<i>Société</i> : 25 documentaires	
	F = 16
	H = 5
	M = 4
<i>Science</i> : 1 documentaire	
	H = 1
<i>25 nuances de docs</i> : 12 films	
	F = 4
	H = 5
	M = 3



FRANCE 3	
PRIME TIME	
<i>Découverte</i> : 1 documentaire	
	H = 1
<i>Culture</i> : 23 documentaires	
	F = 5
	H = 17
	M = 1
<i>Histoire</i> : 7 documentaires	
	F = 2
	H = 5
SECONDE PARTIE DE SOIRÉE	
<i>Histoire</i> : 5 documentaires	
	F = 2
	H = 3
<i>Société</i> : 40 documentaires	
	F = 12
	H = 26
	M = 2
<i>Culture</i> : 26 documentaires	
	F = 2
	H = 19
	M = 5
<i>L'heure D</i> : 9 documentaires	
	F = 6
	H = 3



France 5	
PRIME TIME	
<i>Science Grand format</i> : 17 documentaires	
	F = 2
	H = 14
	M = 1
<i>Géopolitique</i> : 1 documentaire	
	H = 1
<i>Histoire</i> : 2 documentaires	
	H = 2
<i>Politique</i> : 2 documentaires	
	H = 2
<i>Culture</i> : 4 documentaires	
	F = 1
	H = 3
<i>Le monde en face</i> : 28 documentaires (dont 23 en Prime)	
	F = 13
	H = 12
	M = 3
<i>Docs du dimanche consommation</i> : 58 documentaires (dont 26 en Prime)	
	F = 36
	H = 21
	M = 1
DEUXIÈME PARTIE DE SOIRÉE	
<i>La case du siècle</i> : 41 documentaires	
	F = 8
	H = 33
<i>Culture</i> : 42 documentaires	
	F = 14
	H = 26
	M = 2
<i>Géopolitique</i> : 2 documentaires	
	H = 2
<i>Sciences</i> : 4 documentaires	
	F = 1
	H = 3



Arte	
PRIME TIME	
<i>Investigation</i> : 11 documentaires	
	F = 1
	H = 7
	M = 3
<i>Géopolitique</i> : 3 documentaires	
	F = 1
	H = 1
	M = 1
<i>Histoire</i> : 16 documentaires	
	F = 1
	H = 15
<i>Science, animalier, découverte</i> : 12 documentaires	
	H = 11
	M = 1
<i>Société</i> : 2 documentaires	
	H = 2
DEUXIÈME PARTIE DE SOIRÉE	
<i>Histoire</i> : 13 documentaires	
	F = 2
	H = 11
<i>Sciences</i> : 30 documentaires	
	F = 3
	H = 26
	M = 1
<i>Société</i> : 27 documentaires	
	F = 13
	H = 13
	M = 1
<i>Culture</i> : 57 documentaires	
	F = 17
	H = 35
	M = 5
<i>Géopolitique</i> : 10 documentaires	
	F = 8
	H = 2
<i>La lucarne</i> : 7 documentaires	
	F = 4
	H = 3



LA GARRD

Guilde des Auteurs Réalisateur de Reportages et Documentaires

147 rue Blomet
75015 Paris

E-mail
contact@garrd.fr

Téléphone
+33 (0) 07 85 64 10 81

Site web
www.garrd.fr